

# Conduite en sécurité des transpalettes et gerbeurs- Apprentissage de la conduite – Evaluation préalable à l'autorisation de conduite



PRÉSENTIEL

## Contenu théorique et pratique

Réglementation en matière de prévention.  
Obligations et responsabilités du constructeur, de l'employeur et du conducteur  
Technologie et caractéristiques des appareils  
Risques courants pendant l'exploitation des appareils  
Sécurité : adéquation de l'équipement à l'opération envisagée, conditions de stabilité, règles de conduite, comportement à adopter en cas de situation anormale  
Vérifications courantes et entretien  
Vidéos explicatives

### Conditions nécessaires à la formation

#### Moyens techniques requis

Pour les apports théoriques : salle de cours, tables, chaises, mur clair pour la projection, tableau papier ou effaçable  
Pour les apports pratiques : zone d'évolution exempte de co-activité, espaces et volumes limités, appareils sur lesquels les bénéficiaires doivent être formés et évalués, autres équipements (selon les tâches assignées)  
Les appareils et installations doivent être conformes à la réglementation (dont VGP) sans quoi la formation ne pourra pas avoir lieu

#### Sécurité

Dans l'entreprise comme en centre de formation, les bénéficiaires devront au minimum porter les équipements suivants, remis par leur employeur:  
-Vêtement haute visibilité de classe 2 ou 3,  
-Chaussures de sécurité  
Les moyens alloués à la formation devront être présentés au formateur dès son arrivée, afin de vérifier leur adéquation aux impératifs techniques et de sécurité réglementaires. Nos formateurs ont la délégation pour signer les plans de prévention

#### Analyse des besoins des bénéficiaires

Le programme de cette formation est standard, et non-personnalisable. Il incombe au préalable au commanditaire de définir la durée adéquate, avec le conseiller commercial de l'organisme de formation, en fonction des aptitudes des bénéficiaires  
Une évaluation diagnostique réalisée par le formateur confirme ou infirme l'analyse préalable. Le cas échéant, un complément de formation peut être recommandé par le formateur

#### Qualité de la prestation

Toute variante souhaitée doit faire l'objet d'un programme sur mesure.  
La qualité de notre intervention ne saurait être garantie si le nombre de participants, la durée pédagogique effective et les moyens techniques requis ne sont pas respectés

## OBJECTIFS

Etre capable de conduire en sécurité le type d'équipement de travail utilisé pour l'exécution de ses tâches habituelles, dans son établissement

## PRÉ-REQUIS

Bonne compréhension de la langue française

## PUBLIC

Utilisateurs de chariots automoteurs de manutention à conducteur porté, ne maîtrisant pas encore la conduite, ou déjà formés et devant être évalués ou réévalués quant à leur capacité à conduire en sécurité

## METHODES PEDAGOGIQUES

Formateur en prévention des risques professionnels, titulaire d'une attestation de compétence délivrée par l'organisme à l'issue d'une validation de son aptitude à assurer spécifiquement cette formation  
Support d'animation pédagogique standardisé, utilisés en vidéo-projection lors d'un face à face pédagogique en salle  
Apprentissage pratique basé sur l'acquisition progressive des techniques, au cours d'une succession d'exercices individuels

## EVALUATION

Evaluations formatives  
Evaluation sommative individuelle, formalisée par écrit, comportant un questionnaire oral et une mise en situation pratique générale, conformes à un processus standardisé

## VALIDATION

Attestation de fin de formation  
Attestation de présence  
Avis écrit du formateur, précisant le cas échéant pour quelles opérations il valide les savoirs et le savoir-faire de chaque conducteur évalué

## MODALITÉS DE SUIVI D'EXÉCUTION DE LA FORMATION

Le contrôle de l'exécution de la formation est assuré par le formateur